

PROJET PÉDAGOGIQUE

Frevent Juillet 2026



Présenté par l'équipe d'animation

Introduction	4
Présentation de Ternois Com	5
Le projet éducatif du territoire	5
Rôle de la direction	7
Rôle de l'animateur	8
Missions pédagogiques de l'animateur	9
Équipe pédagogique	9
Personnel technique	10
Assistant sanitaire	10
Organisation des soins	11
Surveillance des activités aquatiques	11
Temps CPS (Compétences Psychosociales)	12
Réunions et évaluations de l'équipe	12
Permissions des animateurs	13
Interdictions applicables aux animateurs	13
Permissions des enfants	14
Interdictions applicables aux enfants	14
Organisation de l'accueil	15
Organisation des repas	15
Organisation du goûter	16
Déroulement d'une journée type	16
Communication avec les familles	17
Communication au sein de l'équipe	17
Thématique de l'accueil	18
Valeurs éducatives	19
L'autonomie	19
Le respect	19
La créativité	19
Objectifs pédagogiques	20
Séjour camping	22
Journée type du camping	23

Temps Parents-Enfants	24
Évaluation	25
Démarche écho-responsable	25
Inclusion des enfants en situation de handicap	26

Introduction

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Frévent est un espace éducatif et de loisirs qui s'inscrit en complément de l'action menée par les familles et les établissements scolaires. Il a pour vocation d'accueillir les enfants durant les périodes extrascolaires en leur offrant un environnement sécurisé, bienveillant et stimulant, propice à leur épanouissement personnel et social.

Au-delà du simple temps de garde, l'accueil de loisirs constitue un véritable lieu de vie où les enfants peuvent découvrir de nouvelles activités, développer leurs capacités, apprendre à vivre en collectivité et construire leur autonomie. Chaque enfant est considéré dans sa singularité, avec ses besoins, son rythme et ses envies, afin de favoriser son bien-être et son développement.

Le présent projet pédagogique constitue le document de référence de l'équipe d'animation. Il précise les objectifs éducatifs, les méthodes de travail, l'organisation de la structure ainsi que les moyens mis en œuvre pour garantir un accueil de qualité. Il permet d'assurer une cohérence dans les pratiques professionnelles et de donner du sens aux actions menées tout au long du séjour.

L'équipe pédagogique s'engage à proposer des activités variées, adaptées à l'âge des enfants et favorisant l'expression, la créativité, la coopération et la découverte. Les animations sont conçues pour encourager la participation active de chacun dans un climat de confiance, de respect mutuel et de convivialité.

Présentation de Ternois Com

La Communauté de Communes du Ternois est habilitée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en qualité d'organisateur d'Accueils Collectifs de Mineurs. Dans ce cadre, elle travaille en partenariat avec les communes du territoire qui mettent à disposition leurs locaux afin de permettre l'organisation des accueils de loisirs et de favoriser l'accès aux activités éducatives en milieu rural.

À travers son service jeunesse, Ternois Com développe une politique éducative ambitieuse visant à proposer aux enfants et aux familles une offre diversifiée de loisirs, d'activités culturelles, sportives et éducatives. Cette mission s'inscrit dans une volonté de rendre les services accessibles à tous les habitants du territoire, notamment ceux vivant dans des communes rurales où les structures de loisirs sont moins nombreuses.

Le service jeunesse participe également à la formation des animateurs grâce à l'organisation de sessions BAFA et BAFD, accompagne les projets des jeunes et développe différents dispositifs favorisant l'engagement citoyen, la découverte culturelle et l'ouverture sur le territoire.

L'agence principale est située au Parc du Moulin, 400 rue de Maisnil à Herlin-le-Sec (62130). Plusieurs antennes sont également présentes à Auxi-le-Château, Frévent et Pernes-en-Artois afin d'assurer une proximité avec les familles et les communes du territoire.

Le projet éducatif du territoire

L'éducation représente un enjeu collectif majeur qui mobilise l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants et des jeunes. Elle ne se limite pas à la transmission de connaissances, mais participe pleinement à la construction de la personnalité, au développement de l'autonomie et à l'apprentissage de la vie en société.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) du Ternois repose sur une démarche collective associant les collectivités, les professionnels de l'animation, les établissements scolaires, les familles et les enfants eux-mêmes. Cette coopération permet de proposer un parcours éducatif cohérent et complémentaire tout au long du développement de l'enfant.

Trois valeurs fondamentales guident l'ensemble des actions mises en place :

L'épanouissement, qui vise à favoriser le bien-être, la confiance en soi et le plaisir d'apprendre grâce à des expériences variées et enrichissantes.

La solidarité, qui encourage l'entraide, la coopération, le respect des autres et l'esprit d'équipe dans toutes les activités proposées.

La citoyenneté, qui sensibilise les enfants au vivre-ensemble, au respect de l'environnement, à la participation collective et à l'engagement dans la vie du groupe.

Les axes du Projet Éducatif de Territoire

Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif

Le premier objectif du PEDT consiste à assurer une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant. Cette cohérence permet à chaque jeune de grandir dans un environnement stable, avec des repères communs et des valeurs partagées par l'ensemble des acteurs éducatifs.

Les actions développées cherchent à renforcer le partenariat entre les structures éducatives, les familles et les différents intervenants afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins de chaque enfant.

Cette démarche favorise le suivi éducatif, encourage le travail en réseau et garantit une meilleure prise en compte des situations individuelles tout en permettant l'inclusion de tous les enfants, quels que soient leurs besoins ou leurs particularités.

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous

La réussite éducative ne se résume pas aux résultats scolaires. Elle englobe le développement personnel, social, physique et culturel de chaque enfant.

Les partenaires du PEDT considèrent cette réussite comme une responsabilité collective qui implique une coopération constante entre les familles, les professionnels de l'éducation et les enfants eux-mêmes.

Les actions mises en œuvre visent à permettre à tous les jeunes d'accéder à l'information, à améliorer leur santé et leur bien-être, à promouvoir les pratiques sportives et les comportements respectueux de l'environnement, à développer leur engagement citoyen et à accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

Les thématiques transversales retenues sont l'écologie, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, la participation des jeunes et le soutien à la parentalité.

Rôle de la direction

La direction occupe une place essentielle dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Elle garantit la bonne organisation de la structure sur les plans pédagogique, humain, matériel et administratif.

En tant que responsable de l'accueil, le directeur veille à la mise en œuvre du projet éducatif et coordonne l'ensemble des actions menées par l'équipe d'animation. Il accompagne les animateurs dans la préparation des activités, favorise les échanges au sein de l'équipe et impulse une dynamique positive permettant à chacun de s'investir pleinement dans son rôle.

La direction assure également la réalisation des bilans quotidiens et finaux, veille au respect des règles de sécurité, accompagne la résolution des difficultés rencontrées et maintient un dialogue permanent avec les familles afin de garantir un accueil de qualité.

Sur le plan administratif, elle assure la gestion du budget, du matériel pédagogique, des relations avec les partenaires et les prestataires, ainsi que le suivi des ressources humaines et des éventuelles absences de l'équipe.

Enfin, le directeur est pleinement intégré à l'équipe pédagogique. Par son écoute, son accompagnement et son implication quotidienne, il constitue un véritable moteur du projet et veille au maintien d'un climat de confiance, de coopération et de bienveillance.

Rôle de l'animateur

L'animateur est un acteur essentiel de l'accueil collectif de mineurs. Il est le garant du bien-être, de la sécurité et de l'épanouissement des enfants qui lui sont confiés. Son rôle ne se limite pas à proposer des activités ; il accompagne chaque enfant dans son développement, favorise son autonomie et contribue à faire de l'accueil de loisirs un véritable lieu de découverte, d'apprentissage et de plaisir.

Conscient que les enfants ne choisissent pas toujours de participer à un accueil de loisirs, l'animateur s'efforce de créer une ambiance chaleureuse et dynamique afin que chacun puisse vivre des vacances enrichissantes et agréables.

Dans l'exercice de ses fonctions, il veille au respect des règles de sécurité et reste constamment présent, aussi bien physiquement que mentalement. Son attitude se caractérise par l'enthousiasme, la bienveillance, la tolérance et le bon sens. Il adopte un comportement exemplaire en respectant les enfants, les familles, ses collègues ainsi que le matériel et les locaux mis à disposition.

L'animateur est également attentif à l'hygiène et au bien-être des enfants. Il veille au lavage régulier des mains, accompagne les plus jeunes lorsque cela est nécessaire et signale toute blessure, même légère, en la consignant dans le registre prévu à cet effet. Les fiches sanitaires peuvent être consultées afin de garantir un accompagnement adapté aux besoins de chacun. En revanche, aucun médicament ne peut être administré sans l'intervention de la direction et la présentation d'une ordonnance valide.

Lors des sorties, l'animateur est responsable de la trousse à pharmacie, des fiches sanitaires et du matériel de sécurité nécessaire. Il assure également un retour quotidien aux familles concernant les activités réalisées et le déroulement de la journée.

Missions pédagogiques de l'animateur

L'animateur participe pleinement à la construction du projet pédagogique en partageant ses idées, ses compétences et son expérience avec l'ensemble de l'équipe.

Il met en place les règles de vie du groupe et prépare l'ensemble des activités qu'il anime, depuis leur conception jusqu'au rangement du matériel. Il contribue à la formation des autres membres de l'équipe en proposant de nouvelles animations et en partageant ses pratiques.

Il veille à maintenir une communication permanente avec ses collègues et informe la direction de toute modification apportée au programme prévu. Il participe également à l'évaluation des actions menées afin d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil.

L'animateur constitue un repère rassurant pour les enfants. Il garantit leur sécurité physique, morale et affective grâce à son comportement, son écoute et son respect de chacun.

Il participe activement aux activités qu'il propose, adapte son animation au rythme et à la fatigabilité des enfants, sait reconnaître ses limites et reste capable de remotiver le groupe lorsque l'énergie ou l'attention diminuent.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs est composée de professionnels et de stagiaires qui travaillent en complémentarité afin d'assurer un accompagnement de qualité auprès des enfants.

La direction est assurée par **Antoine Rallin**, stagiaire BAFD, qui coordonne l'ensemble du fonctionnement de la structure et veille à la mise en œuvre du projet pédagogique.

L'équipe d'animation est composée de **Clara Coeugnet**, titulaire du BAFA et de **Alexandre Routier**, titulaire du BAFA. Chaque membre de l'équipe participe activement à la vie du centre et contribue, par ses compétences et son investissement, à la réussite du projet pédagogique.

Personnel technique

Le bon fonctionnement de l'accueil repose également sur l'intervention du personnel technique.

Le nettoyage des locaux est assuré deux fois par semaine par la société AGENOR, chargée de l'entretien des sols. En dehors de ces interventions, l'équipe d'animation assure quotidiennement le dépoussiérage, le nettoyage et la désinfection des espaces utilisés afin de garantir un environnement propre et sécurisé.

Le personnel de restauration intervient chaque jour entre 10 h 30 et 14 h 30, à l'exception des journées de sortie. Il assure la préparation de l'espace repas, contrôle la qualité et la quantité des repas livrés, vérifie les températures de conservation et de cuisson, réchauffe les plats et organise leur distribution.

Il participe également au débarrassage des tables avec l'aide des enfants et des animateurs, nettoie la vaisselle, les plans de travail, le four, les sols ainsi que l'ensemble du coin repas, avant d'assurer l'évacuation des déchets produits durant le service.

Assistant sanitaire

Au sein de l'équipe pédagogique, la fonction d'assistant sanitaire est assurée par le directeur de l'accueil. Les animateurs peuvent néanmoins intervenir pour dispenser les premiers soins lors de blessures légères.

L'assistant sanitaire veille à la santé physique et morale des enfants ainsi qu'à celle de l'équipe encadrante. Il possède les compétences nécessaires pour lire une ordonnance médicale, appliquer la réglementation en vigueur, gérer les traitements quotidiens et réagir efficacement face aux différentes situations d'urgence.

Son rôle nécessite également des qualités humaines telles que l'écoute, l'empathie, la pédagogie, le sang-froid et la capacité à rassurer les enfants comme les familles.

Il assure la tenue du registre d'infirmerie, vérifie les projets d'accueil individualisés (PAI) et les fiches sanitaires, connaît les infrastructures médicales du secteur et participe activement à la prévention et à l'information en matière de santé.

Organisation des soins

Les produits pharmaceutiques sont conservés dans une salle sécurisée inaccessible aux enfants ou dans une trousse à pharmacie prévue à cet effet.

Chaque soin réalisé, même pour une blessure légère, est inscrit dans le registre d'infirmier afin d'assurer un suivi précis.

Lorsqu'un enfant suit un traitement médical, celui-ci doit impérativement être mentionné sur sa fiche sanitaire et accompagné d'une ordonnance médicale datant de moins de trois mois.

Lors des sorties, l'animateur responsable du groupe emporte systématiquement une trousse à pharmacie ainsi que l'ensemble des informations sanitaires nécessaires afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin.

Surveillance des activités aquatiques

Lors des activités aquatiques, un surveillant de baignade qualifié est désigné conformément à la réglementation en vigueur.

Il assure la sécurité des enfants avant, pendant et après la baignade. Il contrôle les effectifs, vérifie les conditions de sécurité du site, organise l'espace de baignade et adapte la surveillance en fonction du niveau d'aisance aquatique et de l'âge des participants.

Les animateurs accompagnent les enfants lors des déplacements et dans les vestiaires sous la coordination du surveillant et de la direction.

En cas d'incident, le surveillant intervient immédiatement et alerte les services de secours si la situation l'exige. La sécurité des enfants demeure la priorité absolue pendant toute la durée de l'activité.

Temps CPS (Compétences Psychosociales)

Chaque matin, un temps d'échange d'environ dix minutes est proposé aux enfants afin de développer leurs compétences psychosociales.

Ce rituel permet à chacun d'exprimer son ressenti, ses émotions ou ses besoins avant le début des activités de la journée. Il favorise une entrée progressive dans la journée et contribue à instaurer un climat serein et bienveillant.

Ce moment aide également les animateurs à identifier l'état émotionnel des enfants, à adapter leurs propositions d'activités et à prévenir d'éventuelles situations de tension ou de conflit.

Différents supports peuvent être utilisés, comme des cartes émotions, des phrases à compléter, des dessins ou encore de petits exercices corporels permettant un réveil en douceur et une meilleure cohésion du groupe.

Réunions et évaluations de l'équipe

Chaque journée se termine par une réunion d'équipe organisée après le départ des enfants. Ce temps permet aux professionnels d'échanger sur le déroulement de la journée, d'analyser les situations rencontrées et d'améliorer collectivement les pratiques pédagogiques.

Des entretiens individuels sont également organisés avec chaque animateur afin d'instaurer un climat de confiance, d'identifier les attentes de chacun, de fixer des objectifs personnalisés et de valoriser les compétences développées.

En fin de session, une évaluation individuelle permet de dresser un bilan du travail réalisé, d'apprécier l'atteinte des objectifs fixés et d'identifier les axes de progression pour les accueils futurs.

Permissions des animateurs

Chaque animateur exerce ses missions dans un cadre professionnel défini par la réglementation et le projet pédagogique.

Il bénéficie du droit d'encadrer un groupe en toute autonomie dans le respect des consignes établies, de proposer des activités adaptées aux besoins des enfants, de prendre des initiatives pédagogiques et de contribuer activement au fonctionnement du centre.

Il peut accéder aux informations sanitaires nécessaires pour garantir la sécurité des enfants, informer la direction de toute situation préoccupante et bénéficier de temps de pause réglementaires organisés de manière à maintenir une surveillance constante des groupes.

Ces droits s'exercent dans un esprit de confiance, de responsabilité et de coopération entre tous les membres de l'équipe éducative.

Interdictions applicables aux animateurs

Afin d'assurer la sécurité, le bien-être et le respect de tous, certaines pratiques sont strictement interdites.

Il est notamment interdit de rester seul avec un enfant dans un espace clos sans autorisation de la direction, d'utiliser toute forme de violence physique, verbale ou psychologique, de sanctionner un enfant de manière humiliante ou disproportionnée, ou encore de quitter le périmètre d'activité sans en informer la direction.

L'administration de médicaments sans ordonnance valide est interdite, tout comme la diffusion ou le partage de photographies ou de vidéos des enfants sur des supports personnels.

La consommation d'alcool ou de substances interdites pendant le temps de travail est proscrite.

L'utilisation du téléphone portable est limitée aux besoins des activités (diffusion de musique) ou aux situations nécessitant une disponibilité professionnelle. Toute utilisation personnelle est interdite pendant le temps d'encadrement.

Les repas sont obligatoirement pris avec les enfants, ce temps constituant un moment éducatif favorisant l'apprentissage des règles de vie collective, l'autonomie et le bien-être de chacun.

Permissions des enfants

Au sein de l'accueil de loisirs, chaque enfant est reconnu comme une personne à part entière et bénéficie de droits fondamentaux garantissant son épanouissement dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Chaque enfant est libre de participer aux jeux et activités proposés, d'exprimer ses opinions, ses émotions et ses besoins, et d'être écouté avec respect par les adultes qui l'accompagnent.

Il a le droit de signaler toute situation qui le met mal à l'aise, de se tromper, d'apprendre à son rythme et de progresser sans être jugé ou sanctionné de manière injuste.

Ces droits s'exercent dans le respect des règles de vie collective, des autres enfants et de l'ensemble de l'équipe éducative afin de garantir un climat serein, respectueux et sécurisant pour tous.

Interdictions applicables aux enfants

Afin de garantir la sécurité, le respect et le bien-être de tous, certaines attitudes et certains comportements sont interdits au sein de l'accueil de loisirs.

Les enfants ne sont pas autorisés à exercer une quelconque violence physique envers un autre enfant ou un adulte, ni à utiliser des paroles blessantes, des insultes ou des menaces. Les comportements irrespectueux, les moqueries ou toute forme d'humiliation sont proscrits afin de préserver un climat serein et bienveillant.

Il est également interdit de quitter le groupe ou le lieu d'activité sans l'autorisation d'un animateur ou d'un membre de l'équipe éducative. Chaque enfant est tenu de respecter le matériel, les jeux ainsi que les locaux mis à sa disposition.

Ces règles ont pour objectif de garantir un cadre sécurisant où chacun peut évoluer dans le respect des autres.

En cas de non-respect des règles, l'équipe d'animation privilégiera toujours le dialogue et l'accompagnement éducatif. L'enfant sera invité à comprendre les conséquences de ses actes, à réfléchir à son comportement et à trouver des solutions adaptées afin de favoriser son évolution et son intégration dans le groupe.

Organisation de l'accueil

Afin de répondre aux besoins des familles, l'accueil des enfants est organisé selon plusieurs modalités.

Les enfants peuvent être accueillis à la journée complète, avec ou sans restauration, ou encore à la demi-journée.

L'accueil du matin est assuré entre **8 h 00 et 9 h 00**, permettant aux familles d'arriver progressivement.

Les inscriptions de l'après-midi s'effectuent entre **13 h 30 et 14 h 00**.

Un accueil spécifique est proposé entre **12 h 00 et 12 h 30** pour les enfants qui ne déjeunent pas au centre ou pour ceux qui souhaitent quitter l'accueil après la matinée.

Le départ des enfants est organisé entre **17 h 30 et 18 h 30**. Le respect de ces horaires permet d'assurer le bon fonctionnement de la structure, la sécurité des enfants et une organisation efficace de l'équipe pédagogique.

Organisation des repas

Les repas sont fournis par le prestataire Dupont et commandés à l'avance par la direction ou le service jeunesse.

Une attention particulière est portée aux régimes alimentaires spécifiques, notamment les repas végétariens ou les repas sans porc. En cas d'allergie alimentaire, un échange avec la famille est systématiquement organisé afin d'adapter le repas aux besoins de l'enfant tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur.

Le personnel de restauration assure le réchauffage des plats et prépare l'espace de repas. La mise en place des tables est réalisée avec l'aide des enfants volontaires afin de favoriser leur autonomie et leur implication dans la vie collective.

Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants et assurent pleinement leur rôle éducatif durant ce temps privilégié. Le repas constitue un moment d'apprentissage des règles de vie, de partage, de convivialité et de développement de l'autonomie.

Organisation du goûter

Le goûter est proposé quotidiennement par l'équipe d'animation dans le respect des principes d'équilibre alimentaire et d'égalité entre tous les enfants.

Il est fourni par le service jeunesse afin que chaque enfant bénéficie du même temps de collation.

Les goûters apportés de l'extérieur ne sont pas autorisés. Toutefois, lorsqu'un enfant présente une allergie alimentaire ou un besoin spécifique signalé au préalable à la direction, un goûter fourni par la famille pourra être accepté.

Dans certaines activités, les enfants pourront réaliser eux-mêmes leur goûter sous la supervision des animateurs. Ces ateliers respecteront les règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et les éventuelles contraintes liées aux allergies.

Le goûter constitue un moment convivial favorisant les échanges, le partage et l'éducation alimentaire.

Déroulement d'une journée type

Une journée à l'accueil de loisirs est construite afin de respecter le rythme de l'enfant et d'alterner temps dynamiques et temps plus calmes.

La journée débute par un temps d'accueil libre entre 8 h 00 et 9 h 00, permettant aux enfants de s'installer progressivement et de retrouver leurs camarades.

Entre 9 h 00 et 10 h 00, un temps libre accompagné est proposé afin que chacun puisse choisir son activité et commencer la journée en douceur.

Les activités principales se déroulent de 10 h 00 à 12 h 00.

Le repas est servi entre 12 h 00 et 13 h 00, suivi d'un temps calme de 13 h 00 à 13 h 30 favorisant la récupération et le retour au calme.

L'accueil des enfants présents uniquement l'après-midi est assuré de 13 h 30 à 14 h 00.

Les activités de l'après-midi se déroulent de 14 h 00 à 16 h 00, avant de laisser place à un temps libre puis au goûter.

La journée se termine par un accueil échelonné des familles entre 17 h 30 et 18 h 30.

Cette organisation permet de respecter les besoins physiologiques des enfants tout en proposant des animations variées et adaptées à leur âge.

Communication avec les familles

La communication avec les familles constitue un élément fondamental du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Les parents sont invités à échanger régulièrement avec la direction ou les animateurs lors des temps d'arrivée et de départ afin d'obtenir toutes les informations nécessaires concernant leur enfant ou l'organisation du centre.

Des affichages sont également mis en place à l'entrée de la structure afin de diffuser les informations importantes relatives aux horaires, aux activités, aux sorties ou à toute modification de fonctionnement.

Cette communication régulière favorise une relation de confiance entre les familles et l'équipe pédagogique.

Communication au sein de l'équipe

Une communication efficace entre les membres de l'équipe est indispensable pour garantir la qualité de l'accueil et la cohérence des actions éducatives.

Un groupe WhatsApp professionnel permet de transmettre rapidement les informations importantes, de faciliter la coordination entre les animateurs et de préparer les réunions ou les activités.

Chaque soir, après le départ des enfants, une réunion d'équipe est organisée afin de faire le point sur les activités réalisées, partager les réussites et les difficultés rencontrées, ajuster les animations à venir et proposer des améliorations.

Ces échanges quotidiens contribuent à instaurer un climat de confiance, de dialogue et de coopération entre les professionnels.

Thématique de l'accueil

Durant toute la période d'accueil, le centre de loisirs proposera aux enfants une immersion dans différentes cultures du monde à travers des activités ludiques, artistiques et collectives. Cette thématique a pour objectif de favoriser la curiosité, l'ouverture d'esprit, le respect des différences et la créativité, tout en permettant aux enfants de découvrir de nouvelles traditions et modes de vie.

Tous les trois jours, un nouveau pays sera mis à l'honneur. Les animations, les décorations, les activités manuelles et certains temps de vie quotidienne seront adaptés afin de faire découvrir aux enfants les particularités culturelles du pays sélectionné. Ils pourront ainsi explorer ses couleurs, ses symboles, sa musique, ses danses, ses jeux traditionnels ou encore ses coutumes.

Les goûters animés constitueront également un moment fort de cette thématique. Les animateurs seront déguisés en lien avec le pays représenté et proposeront des animations, des jeux, des musiques ou de petites mises en scène permettant aux enfants de prolonger la découverte dans une ambiance conviviale et festive.

À travers ce projet, l'équipe d'animation souhaite faire du centre de loisirs un espace de découverte, d'expression et de partage, où chaque enfant pourra développer sa créativité, apprendre à respecter les différences culturelles et vivre des moments de coopération et de convivialité. Cette thématique servira de fil conducteur à l'ensemble des activités proposées et contribuera à faire de chaque journée une nouvelle aventure éducative et ludique.

Valeurs éducatives

L'équipe pédagogique s'appuie sur trois valeurs fondamentales qui guident l'ensemble de ses actions et de ses pratiques éducatives : **l'autonomie, le respect et la créativité**. Ces valeurs constituent le fil conducteur des activités proposées et des relations établies entre les enfants, les familles et l'équipe d'animation.

L'autonomie

L'autonomie est une compétence essentielle que l'équipe souhaite développer tout au long du séjour. Les enfants sont encouragés à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement à la vie quotidienne du centre. Qu'il s'agisse de préparer une activité, de ranger le matériel, de participer aux tâches collectives ou d'exprimer leurs envies, chacun est accompagné afin de gagner progressivement en confiance et en responsabilité.

Les animateurs adoptent une posture d'accompagnement, laissant aux enfants la possibilité d'expérimenter, de réussir, mais également de se tromper et d'apprendre de leurs expériences. Cette démarche permet à chacun de devenir acteur de son séjour tout en développant son sens des responsabilités.

Le respect

Le respect est une valeur indispensable au bon fonctionnement de la vie collective. Il se traduit par le respect de soi, des autres, des règles de vie, du matériel et de l'environnement.

L'équipe pédagogique accorde une importance particulière à l'apprentissage de la **politesse**, en encourageant l'utilisation des formules de courtoisie, l'écoute et la bienveillance dans les échanges quotidiens. Les enfants sont sensibilisés à l'importance de vivre ensemble dans un climat serein où chacun trouve sa place.

Le respect passe également par la reconnaissance de **l'autorité éducative** des animateurs et de la direction. Les règles établies sont expliquées, comprises et appliquées dans un objectif de sécurité et de bien-être collectif. L'autorité est exercée avec cohérence, dialogue et bienveillance afin de favoriser un climat de confiance et de responsabilisation.

La créativité

La créativité est au cœur du projet pédagogique et constitue un véritable levier d'épanouissement personnel. Les activités proposées invitent les enfants à imaginer, créer, expérimenter et s'exprimer librement à travers des ateliers artistiques, culturels, sportifs ou d'expression.

Cette valeur s'accompagne d'une volonté permanente de développer **l'ouverture d'esprit** en faisant découvrir aux enfants de nouvelles cultures, de nouvelles pratiques et différentes façons de penser. Chaque activité devient une occasion d'échanger, de partager et de mieux comprendre le monde qui les entoure.

L'équipe souhaite également stimuler la **curiosité** naturelle des enfants en les encourageant à poser des questions, à observer, à explorer et à expérimenter. En valorisant leurs idées et leurs initiatives, elle leur permet de développer leur imagination, leur esprit critique et leur capacité à s'adapter à de nouvelles situations.

À travers ces trois valeurs, l'équipe pédagogique souhaite offrir un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant, permettant à chaque enfant de grandir, de s'épanouir et de devenir un acteur à part entière de son accueil de loisirs.

Objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir aux enfants un cadre éducatif, sécurisant et bienveillant dans lequel chacun peut s'épanouir, découvrir de nouvelles expériences et développer ses compétences personnelles et sociales. À travers les différentes activités proposées, l'équipe pédagogique s'appuie sur trois objectifs majeurs en lien avec les valeurs du projet.

Favoriser l'autonomie

L'équipe pédagogique accompagne les enfants dans leur apprentissage de l'autonomie en les encourageant à devenir acteurs de leur quotidien. Ils sont invités à faire des choix, à prendre des initiatives, à participer aux tâches de la vie collective et à s'investir dans les différents projets du centre. Cette démarche leur permet de gagner progressivement en confiance, de développer leur sens des responsabilités et d'apprendre à agir par eux-mêmes tout en étant accompagnés par les animateurs.

Développer le respect et le vivre ensemble

Le centre de loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité où chaque enfant apprend à respecter les autres, les règles communes, le matériel et son environnement. L'équipe veille à transmettre les valeurs de politesse, d'écoute, de bienveillance et de tolérance afin de créer un climat serein et sécurisant.

Les enfants sont également sensibilisés au respect de l'autorité éducative, non comme une contrainte, mais comme un repère indispensable au bon fonctionnement de la vie collective et à la sécurité de chacun. À travers les activités et les temps de vie quotidienne, ils développent des compétences de coopération, d'entraide et de communication favorisant le vivre ensemble.

Stimuler la créativité, la curiosité et l'ouverture d'esprit

L'équipe pédagogique souhaite offrir aux enfants des situations leur permettant d'imaginer, de créer et d'expérimenter librement. Les activités artistiques, culturelles, manuelles ou d'expression sont conçues pour développer leur créativité tout en valorisant leurs idées et leurs initiatives.

À travers la découverte de différentes cultures, des traditions du monde et des projets thématiques du centre, les enfants sont encouragés à faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit. Ils apprennent à découvrir de nouveaux univers, à s'intéresser aux différences et à porter un regard respectueux sur la diversité culturelle.

Garantir un environnement bienveillant et sécurisant

L'ensemble des actions menées par l'équipe pédagogique vise à créer un environnement où chaque enfant se sent accueilli, écouté, respecté et valorisé. Les animateurs adoptent une posture d'accompagnement favorisant la confiance, l'expression de chacun et le développement personnel, afin que tous puissent vivre des vacances enrichissantes dans un climat de sécurité physique, morale et affective.

Ces objectifs constituent le socle du projet pédagogique et guident l'ensemble des actions mises en œuvre tout au long de l'accueil de loisirs.

Séjour camping

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, un séjour sous tente de 4 nuits et 5 jours sera organisé au camping de Beaurainville. Ce projet constitue un temps fort de la session et s'inscrit dans une démarche éducative visant à développer l'autonomie, la responsabilité, la coopération et le vivre ensemble.

Le déplacement jusqu'au camping s'effectuera à vélo, permettant aux adolescents de vivre une expérience collective tout en favorisant une pratique sportive, le respect de l'environnement et la découverte du territoire. Avant le départ, un rappel des règles de circulation, des consignes de sécurité et du comportement à adopter sera réalisé par l'équipe d'animation.

L'hébergement se fera sous tentes, offrant aux jeunes une expérience de vie en pleine nature et une occasion de développer leur capacité d'adaptation, leur esprit d'équipe et leur sens de l'organisation. Les animateurs veilleront au confort, à la sécurité et au bien-être de chacun tout au long du séjour.

Afin de favoriser l'implication de tous dans la vie collective, un planning des tâches quotidiennes sera mis en place. Chaque adolescent participera à tour de rôle aux différentes missions indispensables au bon déroulement du séjour : préparation des repas, mise en place des tables, vaisselle, rangement du matériel, entretien du campement ou encore gestion des espaces communs. Cette organisation permettra à chacun de trouver sa place au sein du groupe, de prendre des responsabilités et de contribuer activement à la vie du camping.

Tout au long du séjour, de nombreuses animations sportives, culturelles, de découverte et de cohésion seront proposées par l'équipe pédagogique. Ces activités auront pour objectif de renforcer les liens entre les participants, de favoriser l'entraide, la prise d'initiative et le partage d'expériences dans un cadre convivial et sécurisé.

L'équipe d'animation accompagnera les adolescents dans tous les moments de la vie quotidienne, en encourageant leur autonomie tout en restant disponible pour les guider et garantir leur sécurité.

Journée type du camping

Afin de respecter le rythme de vie des adolescents tout en assurant une organisation cohérente du séjour, une journée type sera proposée.

La journée débutera à 9 h 00 par le réveil, suivi d'un petit-déjeuner collectif, moment privilégié permettant à chacun de bien commencer la journée et de préparer les activités.

De 10 h 00 à 11 h 30, les adolescents participeront aux activités prévues par l'équipe d'animation ou aux projets collectifs du séjour.

À partir de 11 h 30, un groupe d'adolescents, accompagné d'un animateur ou du directeur, prendra en charge la préparation du repas, favorisant ainsi l'apprentissage de l'autonomie, le travail en équipe et la responsabilisation.

Le repas sera partagé à 12 h 30 dans une ambiance conviviale.

À 13 h 30, un temps calme sera proposé afin de permettre à chacun de se reposer, d'échanger ou de profiter d'un moment de détente.

Les activités reprendront à 14 h 30 et se poursuivront jusqu'à 16 h 30, heure du goûter.

À 17 h 30, un temps sera consacré à la vie quotidienne, comprenant notamment les douches, le rangement des tentes et l'entretien du campement, chacun participant selon le planning établi.

Le repas du soir sera servi à 19 h 00, avant de laisser place à une veillée organisée par l'équipe d'animation à partir de 20 h 00. Jeux, défis, animations ou moments d'échange viendront clôturer la journée dans une ambiance conviviale.

Enfin, afin de garantir le repos de tous, le coucher est fixé à 21 h 30, permettant aux adolescents de récupérer pleinement avant une nouvelle journée d'activités.

Temps Parents-Enfants

Dans une volonté de renforcer les liens entre les familles et l'accueil de loisirs, un temps parents-enfants sera organisé deux fois par mois, durant le temps d'accueil du soir. Ce moment privilégié permettra aux parents de partager un instant de vie du centre tout en découvrant les activités et les projets réalisés par leurs enfants.

À cette occasion, les enfants deviendront les principaux acteurs de l'animation en proposant et en encadrant, avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique, une activité spécialement conçue pour être partagée avec leurs familles. Il pourra s'agir d'ateliers créatifs, de jeux coopératifs, de défis sportifs, de spectacles, d'animations musicales ou encore d'activités en lien avec le thème du centre.

Organisés pendant le temps d'accueil du soir, ces rendez-vous offriront un espace d'échange convivial entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation, sans modifier le fonctionnement de la journée. Ils permettront de valoriser les réalisations des enfants, de développer leur confiance en eux et leur capacité à prendre des initiatives, tout en impliquant davantage les familles dans la vie de l'accueil de loisirs.

Ces temps de partage s'inscrivent pleinement dans les valeurs du projet pédagogique en favorisant la coéducation, la communication, la participation des familles et le vivre ensemble. Ils contribuent à créer une relation de confiance entre les parents et l'équipe éducative, tout en offrant aux enfants la fierté de présenter et d'animer une activité qu'ils auront préparée avec leurs animateurs.

Évaluation

La direction assure une présence quotidienne sur le terrain afin d'accompagner, former et soutenir l'équipe pédagogique.

Un entretien individuel est organisé en début de session avec chaque animateur afin de définir les attentes, fixer les objectifs et favoriser une bonne intégration.

Au milieu du séjour, un nouvel échange permet d'analyser le déroulement de la session, de valoriser les réussites et d'ajuster les pratiques si nécessaire.

En fin de session, chaque animateur bénéficie d'une évaluation formative destinée à accompagner sa progression professionnelle. Cette démarche n'a pas pour vocation de sanctionner, mais d'encourager le développement des compétences.

Un bilan global est ensuite transmis à l'organisateur. Les retours des familles et des enfants sont également pris en compte afin d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil proposé.

Démarche écho-responsable

L'accueil de loisirs s'engage à sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et à l'écocitoyenneté à travers des gestes simples du quotidien.

Les enfants sont accompagnés dans le tri des déchets afin de comprendre l'intérêt du recyclage. Certains déchets, comme les restes alimentaires lorsque cela est possible, pourront être valorisés, tandis que des matériaux du quotidien (cartons, rouleaux, emballages...) seront réutilisés lors d'activités créatives.

Ces actions permettent de développer le respect de l'environnement, le sens des responsabilités et la solidarité, tout en faisant de chaque enfant un acteur de la protection de la planète à son échelle.

Inclusion des enfants en situation de handicap

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants dans une démarche d'inclusion, de respect et d'égalité des chances.

Avant le début du séjour, une rencontre avec la famille peut être organisée afin de mieux connaître les besoins spécifiques de l'enfant et d'adapter son accueil dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe pédagogique met en œuvre des activités accessibles et adaptées aux capacités, au rythme et aux besoins de chacun afin de permettre à tous les enfants de participer pleinement à la vie du groupe.

Cette démarche inclusive vise à offrir un accueil bienveillant, sécurisant et respectueux, favorisant l'épanouissement personnel, le vivre ensemble et l'acceptation des différences.